



MAIRIE DE
MATTAINCOURT



Directeur de publication : Daniel VINOT - imprimé par nos soins

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES SACS JAUNES DURANT LA PÉRIODE DES TRAVAUX.

A compter du début des travaux de l'entreprise COLAS EST, prévu le 23 février, la Communauté de Communes en charge de la gestion de la collecte et du transport des ordures ménagères mettra à la disposition des habitants des rues du Centre et du haut de la rue du Général Leclerc 2 conteneurs collectifs de 770 litres à proximité de la résidence Vosgelis et 2 de même volume à proximité de la Poste. (VOIR PLAN)

En fonction de l'avancement des travaux, vous ne pourrez plus sortir vos poubelles, et la collecte au porte à porte que vous faites habituellement ne pourra plus se faire. C'est à ce moment que vous serez invités à déposer vos sacs d'ordures ménagères dans ces conteneurs collectifs. Pour vos sacs jaunes, vous devrez les déposer aussi à ces points de collecte, à côté des bacs.

Pendant la période de fermeture totale de la route départementale 429, 2 conteneurs supplémentaires seront mis en place à l'extrémité de la rue du Général Leclerc aux abords du N°71 (parking Industries Nouvelles).

Après la réouverture de la route, d'autres informations vous seront alors fournies sur les modalités de collecte.

En fonction de l'avancement du chantier, vous pourrez obtenir des informations évolutives en contactant le service ordures ménagères du Pays de Mirecourt au 03 29 37 81 67 ou en adressant un courriel à : serviceom@cc-paysdemirecourt.fr

D'avance, merci pour votre participation et votre compréhension.





MAIRIE DE
MATTAINCOURT



Directeur de publication : Daniel VINOT - imprimé par nos soins

Début février, des réunions d'information sur les travaux ont permis aux riverains, aux commerçants des rues concernées de connaître le déroulement de l'opération évaluée à 5 mois et demi.



Pendant toute cette période, la traversée de Mattaincourt sera interdite aux poids lourds. Les représentants de l'entreprise détentrice du marché ont expliqué en détail les phases successives et la gêne qu'elles occasionneront. L'opération débutera le 23 février par une tranche de 2 mois dans la rue du Centre et la rue Leclerc jusqu'à la poste. La circulation automobile se fera en alternat réglé par feux. Viendra ensuite la coupure de la route estimée à une durée de 5 semaines.



L'importance du décaissement de la chaussée (1,40m) et la réduction finale de largeur de 8,40 m à 6,10m a conduit à fermer la circulation afin de ne pas mettre en péril la sécurité des personnels de l'entreprise mais également la sécurité des riverains et piétons.



Ce travail hors circulation routière garantit également la qualité et la pérennité des ouvrages livrés.

Les services du Conseil Général, partie prenante de l'opération et présent à cette réunion ont expliqué la mise en place d'un itinéraire de contournement évalué à 7,5km signalé par 110 panneaux jaunes.

Après ces cinq semaines, la circulation sera rétablie en alternat par feux jusqu'à la fin du chantier.

Le technicien de la communauté de communes, gestionnaire de la collecte et du transport des OM a fourni des explications sur les modifications provisoires du ramassage.

Une information communale sur ce sujet sera faite de manière ciblée à l'attention des riverains concernés au fur à mesure du déplacement du chantier.

Une information détaillée sera consultable régulièrement sur le site de la commune www.mattaincourt.fr. La page spécifique d'informations concernant les travaux sera directement accessible depuis la page d'accueil, ou en rubrique VIE LOCALE > TRAVAUX TRAVERSE. N'hésitez pas à la consulter fréquemment.

Par ailleurs, le secrétariat de mairie pourra également répondre durant ses horaires d'ouverture.

www.mattaincourt.fr > Vie locale > Travaux Traverse